



Bienne et le Seeland pourraient passer à cinq sièges

GRAND CONSEIL La répartition des places réservées aux francophones du cercle électoral est-elle équitable? Et le transfert de strapontins, est-il viable? Un rapport a tenté de vérifier.

PAR DAN STEINER PHOTO MATTHIAS KÄSER

Il est Bernois, Bernhard Pulver, mais en tant que député vert au Grand Conseil de 1999 à 2006 puis conseiller d'Etat jusqu'en 2018, l'ancien politicien écologiste connaît bien Bienne, le Seeland et, corollaire, la partie francophone du canton. «J'ai également fait partie de la Délégation pour les affaires jurassiennes», rappelle-t-il. Mais c'est surtout parce qu'il est docteur en droit, titre décroché à l'époque à l'Université de Neuchâtel, que le Canton de Berne lui a donné le mandat d'étudier la situation actuelle concernant la répartition des sièges dans le cercle électoral Bienne-Seeland. Avant toute chose, notons que ce rapport a été commandé il y a un peu plus d'un an, soit avant les élections de mars 2022 et donc avant que l'UDC ne soit contrainte de piocher dans le «fond» de sa liste francophone, parsemée de candidates et candidats germanophones, pour envoyer un Romand au Rathaus. Pourquoi ne l'a-t-il pas commandé avant? «Bonne question», sourit Bernhard Pulver,

auteur de l'étude de 20 pages. «Il y a un an, le CAF (réd: Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne) avait demandé de changer le mode de calcul en vue des élections 2022. Mais le Gouvernement voulait attendre un rapport, c'est pourquoi il m'a immédiatement donné ce mandat. Les interviews que j'ai menées ont peut-être influencé l'UDC...» C'était en effet la première fois que le premier parti du pays et du canton montait une liste francophone dans le cercle électoral bienno-seelandais, une option jusqu'à activée par les seuls partis socialiste et libéral-radical.

Débats politiques à venir

Tout cela dit, Bernhard Pulver s'est ainsi attelé à étudier la situation actuelle et les façons d'améliorer le calcul du nombre de sièges garantis aux francophones du cercle électoral ainsi que la méthode utilisée pour ce calcul. S'il fait remarquer qu'il n'y a aucune urgence à modifier règlement ou loi ad hoc – ce que les partis appellent toutefois de leurs vœux de-

puis l'affaire UDC –, le docteur en droit prévient qu'un changement ferait passer «un système compliqué» à une solution qui le serait tout autant.



«Une représentation équitable est dans l'intérêt du canton.»

BERNHARD PULVER
DOCTEUR EN DROIT ET
ANCIEN CONSEILLER D'ETAT VERT

Jusqu'à aujourd'hui, le nombre de sièges garantis aux francophones est, logiquement, un rapport entre la population de cette minorité et celle totale du cercle. Pour cela, les données de 2011 à 2015 de l'Office fédéral de la statistique sont utilisées pour le recensement. Le meilleur rapport qualité-prix, à la satisfaction de tous. Ce que Bernhard Pulver propose toutefois de changer, sur la base des entretiens menés – partis politi-

ques, Délégation biennoise aux affaires jurassiennes, CAF –, est d'imputer la population bilingue par moitié à la population francophone et à la germanophone, et non plus au prorata de la représentation des deux communautés linguistiques. On ne prendrait par contre plus en compte les personnes ne parlant ni français ni allemand. Ces deux changements feraient toutefois passer le nombre de strapontins garantis de quatre à cinq sur 27. «La majorité est d'accord de changer cela», résume celui qui est désormais, entre autres, président du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de l'Île, à Berne.

Elections 2022 à analyser

Reste la méthode de calcul, à laquelle ce dernier propose de ne pas toucher. La situation actuelle stipule que seules les listes officiellement francophones sont prises en compte. Si ces dernières n'obtiennent pas les sièges garantis, le nombre requis passe de la liste germanophone à la romande du même parti. Or, on l'a dit, présenter des listes différenciées

est facultatif. Pour améliorer les choses, même si cela induirait de nouvelles problématiques, Bernhard Pulver préconise l'une des options étudiées: procéder aux transferts entre toutes les listes. Cela nécessite toutefois que toutes les personnes candidates au Grand Conseil indiquent leur langue principale. Reste que l'analyse des dernières élections doit encore être ajoutée au rapport. Des débats politiques viendront également s'y ajouter. Au final, une conclusion s'impose, peut-être la plus fondamentale de toutes: «Cette représentation équitable est dans l'intérêt des institutions politiques du canton, lequel considère que le bilinguisme fait partie de son identité», pointe Bernhard Pulver. «Celui-là a également intérêt à ce que le groupe linguistique francophone soit représenté de manière équitable au sein de ses autorités et que la légitimité des décisions prises par l'Etat inclue cette dimension durablement.» Gouvernement mais surtout Parlement feraient bien de continuer de s'y tenir.

EN BREF

SONCEBOZ

Bonne surprise comptable

Les comptes communaux 2021 sont meilleurs que prévus, peut-on lire sur le site de la commune. Avec son excédent de recettes avant attribution de 1,7 million de francs, le compte général 2021 présente une amélioration de 2 millions de francs par rapport au budget, lequel prévoyait un excédent de charges de l'ordre de 300 000 fr. L'explication principale de cette embellie: la crise sanitaire a exercé, sur les rentrées fiscales, un effet nettement inférieur aux craintes légitimes, explique l'Exécutif. **MPR**

BIENNE

Manifestation en soutien aux réfugiés

«Nous ne voulons pas quitter Bienne.» C'est autour de ce slogan qu'est organisée une manifestation dimanche 29 mai. L'événement a pour but de soutenir les migrants du Centre de retour de Boujean. Le cortège traversera la ville jusqu'à la résidence pour personnes âgées du Ried. Un symbole, puisque l'objectif de l'organisation est d'empêcher que ces migrants soient isolés en étant déplacés dans un centre plus éloigné de la ville, alors qu'il y aurait des espaces libres à Bienne. Selon le Conseil communal, qui a répondu à des pétitions à ce sujet, cette compétence relève du Canton. La mise à disposition d'hébergements pour des requérants d'asile ne ferait pas partie des tâches des communes. «Un ping-pong épuisant» pour les activistes, qui reprochent au Conseil municipal de jouer avec la vie des habitants. **C-DLG**

Promouvoir la vie associative

GRAND CONSEIL Martin Schlup, futur président du Législatif, parle de son rôle de premier citoyen. Il va succéder à Hervé Gullotti.

Martin Schlup, député UDC de Schüpfen, sera le nouveau président du Grand Conseil en juin, succédant au socialiste tramelot Hervé Gullotti. «Je me réjouis beaucoup. En même temps, j'ai aussi du respect. C'est un défi, mais c'est très intéressant», explique le futur premier citoyen cantonal au micro de Canal 3. «En tant que député, on apprend déjà comment un débat est mené. Maintenant, il s'agit de

vantage de la direction. Je tiens à ce que le travail soit le plus efficace possible. Il faut vouloir s'imposer.» Quant aux objectifs du politicien en vue de son nouveau rôle, un élément semble dominer les autres: «La démocratie en Suisse est très importante. Nous n'avons pas de pétrole, pas d'or, pas de ressources naturelles. Pourtant, nous nous portons extrêmement bien. Notre système fonctionne.»

Selon l'agriculteur, le fondement de la démocratie est la famille. «Ensuite, il y a la vie associative. On y apprend à travailler avec des jeunes, des vieux, des femmes, des hommes, des personnes de professions différentes. C'est là que j'ai appris la plupart des choses dont j'ai ensuite eu besoin en politique. C'est pourquoi je veux visiter des associations durant mon année de mandat et leur donner du courage. Il



Martin Schlup est agriculteur de profession. PETER SAMUEL JAGGI

faut que les gens se rendent compte de l'importance de celles-là.»

Faire rayonner le canton

Concernant la guerre en Ukraine, Martin Schlup est lucide; elle va marquer d'une façon ou d'une autre son mandat. «Il faudra certainement prendre des décisions, surtout en matière de logement et d'aide d'urgence. Beaucoup de choses sont réglées par la Confédération, mais les placements passent par nous. Les questions financières devront également être clarifiées. Il est important que nous puissions agir rapidement si cela s'avère nécessaire.»

Le nouveau président du Grand Conseil semble en outre se réjouir d'avoir autant de pain sur la planche. «J'ai accepté de m'en charger et je ferai tout pour assumer le plus de tâches possible afin de faire rayonner le canton à l'extérieur. La présidence sera sans doute un travail à 60%, avec toutes les soirées et les week-ends où je serai en déplacement. Mais je me réjouis de représenter notre beau canton et ses multiples facettes.» Le député de Schüpfen considère-t-il être arrivé à l'apogée de sa carrière politique? «C'est en tout cas pour moi une fonction honorifique, mais je vais faire de mon mieux.» **RAZ-DLG**